

Une économie allemande : problèmes et perspectives

Du 9 novembre 1989, jour où « le mur » est tombé, au 2 juillet 1990, date de l'entrée en vigueur du traité d'union économique et monétaire entre les deux Allemagne au 3 octobre, jour de la réunification, les choses sont allées très vite. Il faudra toutefois longtemps pour cerner toutes les implications de ce qui s'est décidé pendant ces quelques mois. Le propos de ceux qui ont contribué au présent numéro spécial de la revue du CEPII est plus modeste. Au travers d'une série de « coups de projecteurs », ils s'efforcent d'éclairer, sous ses diverses faces, le phénomène qui se déroule sous nos yeux. Quels problèmes pose l'intégration de l'économie est-allemande dans la puissante et prospère RFA ? Telle est la question à laquelle chacun propose ici des éléments de réponse, au total assez convergents on le verra.

Tous ces articles ont été sinon « bouclés » du moins rédigés avant le 2 juillet. Chacun s'est efforcé de proposer une analyse qui permette de repérer les enjeux, de situer les moments décisifs des évolutions auxquelles nous assistons. Plutôt que de tenter de les prédire, leur ambition a été d'en fournir un guide de lecture.

Comprendre et interpréter le plus correctement possible ce qui se passe au cœur de l'Europe est désormais essentiel. A tout coup, d'abord, il s'agit, pour les économies d'Europe occidentale, d'un « choc » macro-économique de première grandeur. Il importe donc d'en suivre précisément le développement pour en apprécier l'impact sur la croissance, les taux de change et les taux d'intérêt. Ensuite, l'expérience qui se déroule dans le laboratoire allemand, concerne au premier chef tous les pays qui, de la Tchécoslovaquie à l'Union soviétique, cherchent la meilleure manière d'organiser la transition

vers le marché. Même si les rythmes sont ici forcés, même si les conditions sont exceptionnellement favorables, des enseignements primordiaux vont pouvoir en être tirés.

C'est dans cette double perspective que s'inscrivent les articles qui suivent.

Anton BRENDER
Directeur du CEPII